



DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Délégation faite au Président

Réf. : P123_2022

Date : 28/03/2022

OBJET : Modification du tableau des emplois

Exposé

Pôle Proximité et Aménagements

Pôle de Proximité des Pieux

Suite à mutation, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité d'agent d'accueil Pôle Ressource CTC Les Pieux 4.

Pôle de Proximité Vallée de l'Ouve

Suite à départ en retraite, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe) à temps non complet de 22h en qualité d'agent portage des repas PP. Vallée de l'Ouve 1.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe) à temps non complet de 24h en qualité d'agent technique PP. Vallée de l'Ouve 3.

Direction Urbanisme et Planification

Suite à mutation, il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe) et des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de conseiller technique instructeur Ouest Cotentin 1.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial) et des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur principal territorial) à temps complet en qualité de chargé de mission Planification SCOT.

Pôles des Services techniques

Direction du Cycle de l'Eau

Suite à mobilité interne, il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (agents de maîtrise territorial, agents de maîtrise territorial principal) et des techniciens territoriaux (technicien territorial, technicien territorial principal de 2^{ème} classe, technicien territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de conseiller technique chargé de travaux 4.

Suite à mutation, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité d'agent d'exploitation EU/EP 3.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité d'agent d'exploitation réseaux AEP La Hague 2.

Suite à démission, il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des agents de maîtrise territoriaux (agents de maîtrise territorial, agents de maîtrise territorial principal) et des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de conseiller technique usines eau potable 2.

Direction des Déchets Ménagers et Assimilés

Suite à démission, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité d'ambassadeur de tri et de la prévention 1.

Pôle Stratégie et Développement Territorial

Direction du Développement Économique, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Il est proposé la création de :

- 1 poste dans les cadres d'emplois des techniciens territoriaux (technicien territorial, technicien territorial principal de 2^{ème} classe, technicien territorial principal de 1^{ère} classe) et des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité de responsable de service immobilier d'entreprise.

- 1 poste dans le cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial) à temps complet en qualité de chargé de projet attractivité et animation économique.

Direction Générale

Suite à mobilité interne, il est proposé la création de :

- 1 poste dans le cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe) à temps complet en qualité d'assistant du Président.

Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

Vu la délibération DEL2022_018 du 1^{er} mars 2022 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°3,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Décide

- **De modifier** le tableau tel que défini ci-dessous :

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1 ^{ère} classe)	1	TC	Création	<i>Pôle de Proximité des Pieux</i> Agent d'accueil Pôle Ressource CTC Les Pieux 4
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe)	1	22h/35h	Création	<i>Pôle de Proximité Vallée de l'Ouve</i> Agent portage des repas PP. Vallée de l'Ouve 1
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe)	1	24h/35h	Création	<i>Pôle de Proximité Vallée de l'Ouve</i> Agent technique PP. Vallée de l'Ouve 3

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
<p>Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux (ingénieur territorial, ingénieur territorial principal, ingénieur hors classe)</p> <p>Cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction Urbanisme et Planification</i></p> <p>Chargé de mission Planification SCOT</p>
<p>Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux (adjoint administratif territorial, adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe)</p> <p>Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction Urbanisme et Planification</i></p> <p>Conseiller technique instructeur Ouest Cotentin1</p>
<p>Cadre d'emplois des agents de maîtrise (agents de maîtrise territorial, agents de maîtrise territorial principal)</p> <p>Cadre d'emplois des techniciens territoriaux (technicien territorial, technicien territorial principal de 2^{ème} classe, technicien territorial principal de 1^{ère} classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Cycle de l'Eau</i></p> <p>Conseiller technique chargé de travaux 4</p>
<p>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Cycle de l'Eau</i></p> <p>Agent d'exploitation EU/EP 3</p>
<p>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Cycle de l'Eau</i></p> <p>Agent d'exploitation réseaux AEP La Hague 2</p>

Libellé du poste	Nombre de poste	Temps de travail	Action proposée	Observations
<p>Cadre d'emplois des agents de maîtrise (agents de maîtrise territorial, agents de maîtrise territorial principal)</p> <p>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Cycle de l'Eau</i></p> <p>Conseiller technique usines eau potable 2</p>
<p>Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (adjoint technique territorial, adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction des Déchets Ménagers et Assimilés</i></p> <p>Ambassadeur de tri et de la prévention 1</p>
<p>Cadre d'emplois des techniciens territoriaux (technicien territorial, technicien territorial principal de 2^{ème} classe, technicien territorial principal de 1^{ère} classe)</p> <p>Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Développement Économique, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation</i></p> <p>Responsable de service immobilier d'entreprise</p>
<p>Cadre d'emplois des attachés territoriaux (attaché territorial, attaché principal territorial)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction du Développement Économique, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation</i></p> <p>Chargé de projet attractivité et animation économique</p>
<p>Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux (rédacteur territorial, rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe, rédacteur territorial principal de 1^{ère} classe)</p>	1	TC	Création	<p><i>Direction Générale</i></p> <p>Assistant du président</p>

- **De dire** que toutes les créations d'emplois seront effectives au lendemain du caractère exécutoire et que toutes les fermetures seront effectives à compter du 1^{er} du mois suivant le caractère exécutoire,

- **De dire** que pour élargir les possibilités de recrutement, notamment en cas de recrutement infructueux de fonctionnaires, il convient de préciser que les postes de catégories A, B et C peuvent être pourvus par des contractuels sur le fondement des articles L. 332-14 et L. 332-8 du Code Général de la Fonction Publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération en fonction du diplôme détenu et de l'expérience professionnelle du candidat et au maximum sur l'indice brut terminal de la grille indiciaire du grade de recrutement. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **De dire** que la collectivité se réserve le droit de pourvoir le poste de directeur général des services via l'article L. 343-1 du Code Général de la Fonction Publique. Le recrutement interviendrait sur l'emploi de directeur général des services d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants. L'agent sera classé, dans cet emploi, à l'un des échelons correspondant à cet emploi, en fonction de la durée et du niveau de son expérience professionnelle antérieure, en application de l'article 1er-2 du décret 88-145 du 15 février 1988 modifié. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **De dire** que la collectivité peut recruter des agents contractuels, pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, sur le fondement de l'article L. 332-23 du Code Général de la Fonction Publique. L'autorité territoriale fixera le niveau de rémunération par référence au premier grade du cadre d'emplois concerné par le besoin. Monsieur le Président ou son représentant est autorisé à signer le contrat de travail ainsi que ses éventuels avenants,
- **D'arrêter** le tableau des effectifs annexé à la présente décision,
- **De dire** que crédits afférents sont prévus et inscrits au chapitre 012, charges de personnel du budget principal,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

Le Président,

David MARGUERITTE

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS NON COMPLET
-------------------	------------	-----------------------	-------------------	-------------------

FILIERE ADMINISTRATIVE

DGS d'une commune de 150 000 à 400 000 habitants	A	1	1	0
DGA des services des communes de 150 000 à 400 000 habitants	A	6	3	0
Administrateur général	A	1	0	0
Administrateur hors classe	A	2	1	1
Administrateur territorial	A	3	1	0
Directeur territorial	A	1	0	0
Attaché hors classe	A	13	0	0
Attaché Principal	A	52	22	1
Attaché territorial	A	73	27	0
Secrétaire de mairie	A	0	0	0
Rédacteur principal 1ère classe	B	51	20	0
Rédacteur principal 2ème classe	B	53	12	0
Rédacteur territorial	B	66	19	1
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	67	41	3
Adjoint administratif Principal de 2ème classe	C	69	18	3
Adjoint administratif territorial	C	104	50	3
TOTAL		562	215	12

FILIERE ANIMATION

Animateur principal de 1ère classe	B	6	4	0
Animateur principal de 2ème classe	B	3	1	0
Animateur	B	13	3	0
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	30	5	1
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	34	4	0
Adjoint d'animation territorial	C	83	28	7
TOTAL		169	45	8

FILIERE TECHNIQUE

Ingénieur général	A	1	0	0
Ingénieur en chef hors classe	A	2	1	1
Ingénieur en chef	A	3	0	0
Ingénieur hors classe	A	13	2	0
Ingénieur Principal	A	35	12	0
Ingénieur territorial	A	54	22	0
Technicien Principal 1ère classe	B	44	26	0
Technicien principal 2ème classe	B	39	12	0
Technicien territorial	B	53	17	0
Adjoint technique Principal de 1ère classe	C	310	146	11
Adjoint technique Principal de 2ème classe	C	241	73	34
Adjoint technique territorial	C	306	151	34
Agent de maîtrise Principal	C	72	42	1
Agent de maîtrise	C	124	47	6
TOTAL		1297	551	87

FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE

Puéricultrice hors classe	A	3	1	0
Puéricultrice classe supérieure	A	3	1	0
Puéricultrice classe normale	A	2	1	0
Assistant socio-éducatif hors classe	A	1	0	0
Assistant socio-éducatif classe supérieure	A	1	0	0
Assistant socio-éducatif classe normale	A	1	0	0
Educateur de jeunes enfants classe exceptionnelle	A	2	1	0
Educateur de jeunes enfants	A	15	9	1

Envoyé en préfecture le 28/03/2022

Reçu en préfecture le 28/03/2022

Affiché le 9

1

SLO

ID : 050-200067205-20220328-P123_2022-AR

Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	14		
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	19		
ATSEM Principal de 1ère classe	C	19		
ATSEM Principal de 2ème classe	C	18	10	6
Agent social principal 1ère classe	C	3	1	1
Agent social principal 2ème classe	C	5	2	1
Agent social territorial	C	15	12	8
TOTAL		121	67	30

FILIERE SPORTIVE

Conseiller des activités physiques et sportives	A	1	0	0
ETAPS Principal 1ère classe	B	7	6	0
ETAPS Principal 2ème classe	B	6	4	0
ETAPS	B	16	15	0
Opérateur APS qualifié	C	1	0	1
TOTAL		31	24	1

FILIERE CULTURELLE

Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1	0	0
Attaché de conservation du patrimoine	A	1	0	0
Ass. d'Ens. Artist. Principal 1ère classe	B	18	10	6
Ass. d'Ens. Artist. Principal 2ème classe	B	14	8	8
Ass. d'Ens. Artistique	B	9	6	6
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	1	1	0
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	1	0	0
Adjoint territorial du patrimoine	C	2	1	1
Ass. De conservation principal de 1ère classe	B	1	1	0
TOTAL		48	27	21

HORS FILIERE

Animateur du patrimoine		1	1	0
CDI Droit privé		5	5	0
TOTAL		6	6	0

TOTAL GENERAL		2234	935	159
----------------------	--	-------------	------------	------------